Assemblée générale Association du lac connelly 2023

10 juin 2023 10:02

Ouverture de l'assemblée

David jarry-bolduc Daniel Blain Maxime Ballargeon membres CA présentant l'AGA

Laure Chasavand propose Geneviève Lafontaine seconde

Adoption du procès-verbal du dernier AGA

Guy rondou propose Laure Chasavand seconde

Rapport annuel des membres

152 membres officiels (en haut de 18 ans par maison) Membres Sur facebook :1002

Les subventions sont données par membres officiels (pas facebook) Objectif l'an prochain: obtenir 300 membres : gratuit pour être membre

Période de questions:

Que doit-on faire pour devenir membre:

Formulaire en ligne sur l'apalc et sur facebook 5 minutes environ ; Dizaine de questions Il faut respecter les critères pour être membre Résident qui ont accès au lac: peut être membre (locataire et propriétaire)

Daniel Brais: Doit-on renouveler à chaque année? Oui la date est à valider dans les règlements généraux

Lorsque l'on prend un renouvèlement de bateau à la ville de St-Hippolyte: ne renouvèle PAS le statut de membre: il faut absolument se réinscrire

Quand la ville transmet des infos; on peut la donner aux membres

Est-ce que l'on recevoir la demande de renouvèlement par facebook ou par courriel: oui par courriel et vont communiquer l'information par facebook

Des services aux membres existent-t'il? Ex gazon, contrat de neige, coupage des arbres...négociation en groupe?

Non pas présentement car ils n'ont pas le temps présentement à seulement 3 membres dans le CA

L'APALC va faire appel à la collaboration des membres

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES:

Le but: Faire revivre la communauté et essayer d'organiser le plus d'activités possible

L'année dernière:

Souper flottant: 75 participants Sup-fitness: 16 participants

Tour du lac en soirée

3 activités pour un total de 136 participants

5000\$ en aide financière de la ville pour aider à faire l'anneau multi-sports ; 50\$/membre

jusqu'à concurrence de 100 membres

Si on dépense 5000\$ la ville va mettre 5000\$

Mission rebâtir le sentiment de communauté et que les usagers peuvent se voir su le lac Ski nautique omniprésent mais veulent d'autres activités

Pour 2023-24

Avoir environ 300 participants
5000\$ en aide financière par la ville
Souper-flottant
Cours de sup fitness
Initiation au ski nautique
Sensibilisation pour la co-habitation entre les différents bateaux
Fameux tour du lac en fin de soirée sans moteur
Projection d'un film pour les enfants cet hiver si la température le permet
Tours de lac flambeau en hiver
Party d'hiver sur le lac
Ouverture aux suggestions

Période de questions:

Laure:

Quel est le plan pour surmonter la restriction assujettie au règlement public qui interdit d'avoir des activités sportives, nautiques et publiques l'été Selon Annexe 8

Réponse:

Le Lac Achigan et le lac Connelly font partie de cette annexe 8 La démarche est tombée pour l'instant car n'avons pas de permis donc nous sommes en réflexion sur l'approche à avoir Comment faire des activités alors que nous avons une interdiction?

Réponse:

Entente avec la sécurité nautique La loi vs le gros bon sens

Félicitations pour les poubelles sur l'anneau du lac Fonctionnel à 98%

COMMUNICATIONS:

Laure a beaucoup aidé pour les communications; remerciements

Modernisation de l'identité visuelle: Unis pour le lac connelly.

Il est important que nous soyons une communauté tissée serrée, toucher le plus de gens (jeunes et moins jeunes)

Site web en ligne renouvelé

Chronique journal le sentier presque tous les mois

Prise en charge du groupe facebook ; communications en tant que l'APALC; beaucoup de modération de faites, moins de posts de chialage, politiques plus rigides pour que le groupe soit plus positif

Prise de photos

Infolettres: communications aux membres

Diversification des dons en ligne (chèque, don en ligne, argent comptant...)

À venir en 2023-24:

Transférer les archives de l'ancien site vers le nouveau site Créer des capsules vidéos informatives Augmenter la fréquences de création de contenu sur les réseaux sociaux Création d'un compte instagram Publier plus fréquemment sur l'infolettre

BUT: Réussir à communiquer sur tous les fronts pour rejoindre tous les groupes d'âges

Période de questions:

Geneviève: Pour la modération, si l'on a un problème il faut confronter (pas de chicane de voisin) pour la sécurité, est-il possible de faire plus d'articles pour communiquer/sensibiliser sur la sécurité, sur l'utilisation du lac..?

Réponse:

Il faudrait communiquer avec le CA pour trouver des solutions...ne pas faire de confrontation; il faut trouver du positif; ils vont essayer de travailler avec les personnes pour trouver des pistes de solutions: Le CA veut que ce soit rassembleur.

Daniel brais: remerciements pour les références et la pérennité dans le site web Prise en charge de la page facebook: est-ce que les membres facebook devraient être les gens autour /membre du lac?

Réponse:

Ça s'appelle unis et non l'APALC si les personnes respectent les règles du groupe: on n'y voit pas d'inconvénient; si les personnes ne respectent pas le groupe, on les retire tout simplement ex: annonce de ménage, de climatisation...

Si les amis/famille viennent au lac et en plus ils font des dons...pourquoi pas?

La conseillère est contente qu'elle soit sur la page FBK car elle suit ce qu'il se passe au lac donc elle peut bien relayer l'information aux personnes de la ville

Chicane de voisins: pour informations: la ville investit un montant auprès d'un organisme pour des mesures d'alternatives aux résidents du nord...médiation pour ceux qui ne s'entendent pas; serait complémentaire à l'APALC

En tant que résidente; aimerait faire une pub pour montrer ce que les gens peuvent faire

Josée: Suite aux personnes qui qui se font retirer du groupe,est-ce qu'il y aurait une façon d'annoncer les annonces des personnes dans les environs qui offrent un service Réponse

Pamphlets avec l'utilisation du lac: le refaire: oui ils vont le moderniser

Serge: est-ce qu'il y aura un reçu d'impôts pour les dons:

Réponse:

Non, pas pour l'instant; nous ne sommes pas un organisme de bienfaisance contrairement au lac Achigan car il y a un processus assez lourd

Monsieur le maire de St-Hippolyte:

Transmet l'information de la ville

Donner des nouvelles en bref de la municipalité, s'il y a des choses qu'on peut avancer différemment

Développement résidentiel:

Il y a un boum terrible; 200 à 250 nouvelles résidences dans les dernières années On a besoin du développement mais il faut le faire de la bonne façon Il faut contrôler le développement (ex. Traffic 333) le MTQ est au courant de la situation Le maire a une rencontre vendredi avec le MTQ pour un ancien projet de voie de contournement

Réaffectation de tout le secteur de la 333, 117

St-Jérome demande une rétrocession de la 117 donc appartiendrait à la ville; nous pourrions faire conjointement les travaux

La piste cyclable le feu de circulation est problématique est-ce qu'on pourrait avoir un pont ou tunnel pour qu'il n'y ait plus d'emprises sur la 333

Règlementation pour contrôler le développement résidentiel: Les entreprises ne peuvent plus déposer des gros projets depuis 2018 Phase 1: règlementation pour contrôler le développement La nappe phréatique est-elle suffisamment abondante pour fournir tout le monde? On demande aux développeurs de pour 10 maisons de construites et de nous fournir une étude hydrogéologique

Phase 2: monitoring de la nappe phréatique

Installation sur certains terrains pour mettre des sondes dans les puits des particuliers pour voir en temps réel comme bouge la nappe phréatique Projet sur minimum 2 ans

St-hippolyte dans sa belle naturelle; municipalité unique:

Le plan de conservation va être déposé à la fin de l'année ; quel secteur ils vont prioriser pour la conservation

Entre la carrière et le lac bleu: droit de réserve.

La ville commence à mettre des assises pour créer un zone tampon pour le développement

Protection de nos lacs: programme vidange de fosses septiques sur le compte de taxes: résultats très bons; amélioration de la qualité de l'eau des lacs. Il faut continuer.

Phase 2 à mettre en place:

Vigilance sur les bandes riveraines, flags installés pour ceux qui ne respectent pas les bandes, amendes à venir cette année

Les puisards qui existent encore: ces installations ne sont pas reconnues, on les tolère; il faudra les changer dans un futur prochain

En septembre, ils vont déposer un projet de règlement pour retirer ces puisards.

Claims miniers:

Depuis 2011 ils sont habiletés à travailler avec cela

Dizaines qui existent: dit au promoteur qu'il a droit d'aller vérifier ce qu'il y a dans le sous-sol. Il faut qu'ils avisent les propriétaires pour marcher sur le terrain et la ville avant de faire de la prospection

Claims sont lac en cœur, lac rouge

Aux 6 mois: on réitère une suspension temporaire pour l'émission de tout nouveau claim lls s'échangent les claims: la municipalité veut mettre la main sur les claims avant les transferts entre compagnies: projet à pousser au niveau du provincial

Mi -mandat: au mois d'octobre: dépôt du constat de ce qui a été depuis que l'équipe a été mise en place

Rien d'extravagant n'a été fait, projet non-livré mais qui se livreront dans les 2 prochaines années

Planification stratégique avec l'administratif pour comprendre la vision du maire

Période de questions:

Dynamitage de la carrière: ça brasse, les commentaires sont négatifs, il a parlé avec environnement Québec; il donne la même histoire, qu'ils sont en règle, mais en règle avec quoi?

Il y a des répercussions; puit à refaire à cause du dynamitage?

Maire: dynamitage carrière vs résidentiel

Tous les conseillers ont visité la carrière il y a 2-3 semaines Dynamitage avec des secousses qui empêche l'onde de choc donc ce serait résidentiel Le Monsieur continue de dire que ça provient de la carrière.

Le maire veut faire une visite de la carrière pour les résidents

Peter veut que le maire aille chez lui pour montrer le dynamitage Adresse à laisser au CA

Le dynamitage à la carrière se ferait à 12h le jeudi selon un résident

Une dame dit qu'elle s'est fait réveiller par une odeur nauséabonde; il faut appeler le service des incendies car ça peut provenir du dynamitage résidentiel. Il faut les appeler très vite pour qu'ils prennent des échantillons d'eau.

Végétation dans les lacs, avec la descente des niveaux d'eau, cela fait en sort d'étouffer la végétation: est-ce que la municipalité regarde cela car problématique importante: Myriophylle à épis a été retiré il y a 20 ans, il faut voir avec les CA de chacun des lacs

M.Rondou dit que depuis le mois de novembre, a flushé sa toilette et c'était brun/rouge...peut tomber dans sa veine de source...ont dit de recreuser un autre puit: la municipalité n'est pas responsable de cela

Ils disent de faire des tests mais il doit payer; il achète de l'eau, des fois devient clair et après 2 dynamitages l'eau revient brune.

Malheureusement la mairie ne connaît pas la nappe souterraine...on commence à se préoccuper de comment on fait les choses. Il sait que le développement résidentiel a une incidence mais c'est pour cela qu'il essaie de règlementer

De l'eau il y en a mais il faut contrôler la qualité

Ils en ont encore pour 1-2 ans pour le développement

ENVIRONNEMENT

Subvention du ministère de 8953.75\$ pour le fond vert

La principale préoccupation: Myriophylle à épis

Occupation intensive en 2002

Consulter le biologiste Dr Richard carignan : apprendre à vivre avec cela; il n'y a pas de solution miraculeuse

Il n'y a pas assez de lumière dans le fond donc ne poussera jamais à ces endroits

Vidéo de fait pour les zones qui sont les plus intenses: où il y a des roches au milieu du lac

Nous n'aurions pas le droit de l'arracher mais il a communiquer avec le ministre de l'environnement qui a donné des informations assez flou

Maxime a trouvé une exemption de la loi pour l'arrachage manuel ou bâchage sur certains endroits

La municipalité est au courant

Il a consulté phyto (entreprise) qu'il y a un changement dans la loi règlement article 320 13 février 2023

Il ne faut pas laisser ce qu'on arrache dans l'eau car ça va repousser comme le gazon...toujours à refaire

Il faut faire une bonne gestion de l'arrachage pour qu'il soit bien encadré
Le CA va encadrer les gens qui voudrait arracher le myriophylle
Préconise de sortir complètement l'algue que de l'arracher et de la laisser flotter
Selon le GBS (Gros bon sens!) ont peut procéder à l'arrachage
Il faut faire notre bout chacun et de bien le faire pour améliorer nos conditions devant les
maisons

Objectifs 2023-24

Sensibiliser les utilisateurs afin de préserver l'environnement naturel: étirer la vie utile du lac

Moderniser le guide d'utilisation du lac qui comporte un volet environnemental (pamphlet)

Créer des capsules vidéo informatique sur les bonnes pratiques environnementales pour bien informer les gens

Période de questions:

Félicitations par Guy Rondon: faire un suivi aux 2 ans par la suite donc on va finir par l'éradiquer. Il espère que cela va se réaliser.

VOTE: Est-ce qu'on va de l'avant avec le projet de l'arrachage du myriophylle à épis (de façon bénévole)

Guy Rondou propose Carole Lessard seconde

On va de l'avant à l'unanimité

Un appel à tous sera fait pour monter un plan de projet, comment l'arrachage se fera et la façon de faire

Sur le site web, il y aura probablement plusieurs capsules vidéo

Commentaire du conseiller Serge Alarie: il est d'accord avec cela; il donne son appui

FINANCES

Fin de l'année: 14038,42 dans le compte

Daniel brais qui audite les finances l'année prochaine: n'est pas comptable mais a été longtemps dans le CA du lac donc s'y connait bcp

Guy rondou propose Daniel Brais pour auditer les finances de la prochaine année Peter seconde

L'achat du balai mécanisé pour l'année sera mis dans la prochaine année Nous avons augmenté le compte d'environ 6000\$

2023-24

15000\$ de dons et subventions Ambitieux mais réaliste

Période de questions:

Plus on donne de dons, plus on a des subventions Ça rapporte quoi de faire un don: sert à acheter qqch pour des projets Il ne faut pas négliger le fait augmenter le membership = plus de dons

Difficile d'avoir des subventions donc bravo à David

Environ 200 résidences

Si 100\$ par maison serait 20 000\$/ année pour l'apalc donc 20 000\$ de subvention

Au niveau du financement, les vignettes nous donnent de l'argent ? NON paient la sécurité nautique et routières

On doit aller au conseil municipal pour que les sous nous reviennent

Nous sommes censés avoir une saison collaborative avec la sécurité nautique, communication avec les agents directement. Seront là environ 3x/semaine. Améliorer la vie au lac...ils ne vont pas juste donner des tickets; ils avaient l'air en accord avec cela.

Si la patrouille nautique voudrait un bon impact: ne pas arriver tôt le matin mais plus vers 12h.

Ils seront là de 13h à 21h selon leur dire.

Il faut faire confiance et espérer le mieux.

Vignette pour paddleboard: non

GOUVERNANCE

Ratification des amendements aux règlements généraux:

Glen Beauman (membre): sommaire: AVANT: L'association des propriétaires du lac Connelly On va adopter ceci aujourd'hui: L'association des propriétaires ET AMIS du lac Connelly

Avant 1 seul membre permis par famille...maintenant tout membre en haut de 18 ans Contribution volontaire et non 30\$ exigé

Visioconférence acceptée dorénavant

On peut avoir maintenant un avis de convocation par facebook.

1 membre=1vote

7 membres au CA avant et maintenant ce sera de 5 à 7 membres

Le mandat de chacun des membres du CA sera de 2 ans pour les dirigeants

Les règlements sont disponibles sur le site WEB

Question Laure: ajout à l'article 19 opposition: contradiction dans la clause: ex; article 19 versus article 29

Doit être refait pour l'année prochaine ou avoir une rencontre extraordinaire/spéciale pour cela

Un tour du document sera refait par Glen et Laure

Nous allons déposer la version telle quelle aujourd'hui et l'adopter plus tard

Comment opérer les zones grises: sera fait dans la prochaine année On peut faire des modifications pour les faire adopter l'année d'après aux dires de Daniel Brais

Laure, à titre de bénévole, enverra les lignes qui se contredisent dans le document et elle les enverra

Personne ne s'oppose aux règlements

Laure propose Adopté à l'unanimité

En tenue des règlements, il faut avoir une assemblée à chaque année II n'y a pas eu d'assemblée 2020-2021: déclaration de Glen Beauman: VOIR TEXTE Déclaration EN BREF: On prend des dons donc pas de cotisations obligatoires

Laure propose Adopté à l'unanimité

Les nouveaux règlements entrent en vigueur maintenant

Questions: Les individus ou les postes du CA? les mêmes dirigeants pendant 2 ans (individu)

4 mandats après on débarque 1 année

Remerciements à M.Beauman

Capsule fonds verts:

Subvention reçue par Mme Céline Gascon; elle a dû démissionner car elle est déménagée

8000\$ par la ville pour le fond vert

Avec l'argent, il faut faire 5 capsules pour l'environnement sous forme de vidéo

Soumissions faites pour cela

2 soumissions dans les alentours de 10 000\$ et une de 5925\$

C'est la firme de maxime Baillargeon qui aurait soumissionné le plus bas II y a un conflit d'intérêt car il fait partie du CA

Est-ce que les membres acceptent que ce soit Bolean dont le propriétaire est un membre du CA?

Ils vont faire 100% de ce que les autres auraient faits et plus!

On pourra payer à la fin et non payer maintenant

VOTE:

Daniel brais propose Adopté à l'unanimité

Le code d'éthique du lac: pas de soumission présentement; Une des choses qui sera mis en place dans les prochains mandats

Les patrouilleurs pourront en distribuer aux bateaux

Ex: un carton ou autre chose en plastique à garder dans son bateau

Bateaux à surf pour les berges; très destructeur

Les 23 pieds au lac: bateaux trop gros mais personne d'autres n'auront droit à ce genre de bateau. Serait probablement mis dans le code d'étique Ceux qui en ont devront une attitude exemplaire

La mission de l'APALC: faire faire des sports aux jeunes

On ne peut pas empêcher les gens à faire du sport mais il y a des limites au dépend de la berge.

Est-ce que l'on peut baliser par des bouées? Non le CA n'est pas d'accord avec cela...le lac est trop petit donc ce n'est pas dans les intentions présentement

Le but est d'avoir une collaboration avec les gens

Est-ce possible d'avoir le code d'éthique lors de la taxe de bienvenue ou les taxes municipales dans le cas où les gens veulent acheter un bateau pour être aux faits de tout cela? Ce serait le meilleur moyen d'avoir l'information

La demande aurait déjà été faite et la municipalité ne veut pas s'en occuper: il faudrait aller au conseil de la municipalité pour aller proposer cela

CONCLUSION:

L'implication des membres est super importante

Prendre en charge des missions même s'ils ne sont pas membres du CA pour faire avancer les idées sans avoir l'obligation d'être un membre du CA

Besoin de bénévoles pour les activités S'impliquer financièrement/faire des contributions

MEMBRES DU CA:

Assez polyvalent dans les tâches donc on peut faire son poste officiel mais peut aller toucher à l'environnement Les membres du CA s'entraident tous

SLOGAN: Venez oser faire avancer les choses avec nous en respectant la riche histoire du lac Connelly

La personne qui veut se joindre au CA:

Environ 1 réunion par mois (un soir) au lac avec des devoirs Selon les postes, 1-5h / mois de travaux Participer aux activités offertes aux membres Extraordinaire: participer aux rencontres de la ville ex; environnement mais nonobligatoire pour tous

Michel Chrétien se propose du mois de mai au mois de novembre; aimerait participer pour l'environnement

Maxime et David sont encore en mandat donc ils reviennent cette année à leur poste

Laure propose Marc Perreault qui veut faire un autre mandat comme trésorier avec une lettre de procuration Seconde

Postes de disponibles: 5

Poste en élection:

Daniel Blain se représente à son poste Daniel brais seconde

Laure propose Marc Perreault Secondé à l'unanimité

Michel Chrétien qui se propose Secondé à l'unanimité

Marjolaine se propose aux communications Secondé à l'unanimité

Daniel Brais propose Josée Taylor Michel chrétien seconde

Levée de l'assemblée